

Le 14 mars, 2018

**BLOQUONS JNF CANADA
METTONS FIN À SON STATUT D'ORGANISME CARITATIF
SIGNONS LA PÉTITION À LA MINISTRE DU REVENU**

Voix juives indépendantes (VJI) appelle la population du pays à signer la pétition à la ministre du revenu pour faire révoquer le statut caritatif du Fonds national juif (FNJ) auprès de l'agence du revenu (ARC). Le STTP appelle ses membres à signer la pétition.

QUI EST « VOIX JUIVES INDÉPENDANTES » ?

Voix juives indépendantes Canada (VJI) est « une organisation issue de la base ancrée dans la tradition juive qui s'oppose à toute forme de racisme et qui promeut la justice et la paix pour tous en Israël-Palestine ». Elle dénonce, entre autres, l'occupation des territoires palestiniens par Israël.

UNE PÉTITION QUI EXPLIQUE BIEN LA NÉCESSITÉ D'AGIR

La pétition, qui est parrainée par le député Pierre-Luc Dusseault du Nouveau parti démocratique (NPD – Sherbrooke) explique bien qui est le Fonds national juif et le pourquoi de la demande de VJI :

Attendu que:

« *Le Fonds national juif (FNJ)—dont la section canadienne, le FNJ du Canada, est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada—se livre à des pratiques discriminatoires, en restreignant la possession, la location et l'utilisation de ses terres aux Juifs, comme l'a souligné les Nations Unies, le Département d'État des États-Unis, un ancien procureur général d'Israël et le FNJ lui-même;*

Les faits montrent sans équivoque que le FNJ violate la Loi de l'impôt sur le revenu, la common law et les lignes directrices CG-002 de l'Agence du revenu du Canada puisqu'il se trouve à soutenir une armée étrangère par le biais de la construction de routes, de camps d'entraînement et autres infrastructures qui servent entièrement ou principalement l'intérêt des Forces de défense israéliennes;

Le FNJ du Canada viole le droit canadien et international en permettant des réaménagements physiques sur le territoire occupé, aidant du même coup Israël à annexer des terres faisant partie du territoire occupé, et dans le cas de Jérusalem-Est, à resserrer son contrôle sur les terres déjà annexées illégalement. En particulier, Canada Park, financé par le FNJ du Canada, a été construit sur les terres de trois villages palestiniens détruits après la guerre de 1967, en violation directe de la quatrième Convention de Genève;

Dans sa documentation, le FNJ du Canada présente le territoire occupé comme faisant partie d'Israël, ce qui va à l'encontre de la politique étrangère canadienne et du droit international.

Nous, soussignés, citoyens et résidents du Canada, prions la ministre du Revenu national de révoquer le statut d'organisme de bienfaisance du FNJ du Canada s'il s'avère en contravention de la Loi de l'impôt sur le revenu et des lignes directrices et politiques de l'Agence du revenu du Canada ».

Pour signer la pétition aller au site internet suivant : www.stopthejnf.ca et il faut le faire avant le 9 mai prochain.

La lutte continue,

Mike Palecek
Président national
2015-2019 / Bulletin n° 508

/lg cope225